

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°447 du 27 janvier au 2 février 2019

L'Eglise fête Ste Angèle MERICI, fondatrice de la Société St Ursule (Brescia)



Ste Angèle MERICI, fêtée le 27 janvier dans l'Eglise. Elle naît vers 1474, à Desenzano, en Italie du Nord, près du Lac de Garde.

Contemporaine de Christophe COLOMB, de Michel-Ange, d'Ignace de LOYOLA, Thérèse d'AVILA, Martin LUTHER, Angèle vit en pleine Renaissance. La vie sociale, à cette époque, est marquée par les grandes découvertes, mais aussi par de nombreuses guerres qui divisent et brisent bien des familles. Quant à la vie religieuse, elle a souvent perdu l'esprit des fondateurs... Après avoir connu de nombreuses épreuves (deuils familiaux, déracinement à Salò après la mort de ses parents, etc.), Angèle retourne vivre dans la ferme familiale des Grezze à Desenzano. Là, elle mène une vie de travail et de prière, proche de la population et proche de Dieu.

C'est en 1516 qu'elle est appelée à Brescia, à environ 30 kilomètres de Desenzano.

Elle y reste fidèle à l'union à Dieu et vit un apostolat de consolation, de conseil, de réconciliation, d'accompagnement spirituel. Elle est aimée et respectée de tous. Chacun(e) recherche sa présence, son expérience humaine et spirituelle.

Bien vite se regroupent autour d'elle des femmes et des jeunes filles désireuses de vivre cette même expérience de don à Dieu et aux autres.

En 1535, le 25 novembre, Angèle fonde à Brescia « la Compagnie de sainte Ursule ».

Sa Règle de vie pour la Compagnie est approuvée par l'évêque en 1536, puis par le Pape ; et la Compagnie se répand rapidement dans les Etats pontificaux au Sud de la France.

Naîtront ensuite diverses formes de vie consacrée « à la manière d'Angèle », dont de nombreux « monastères », ouverts d'abord pour l'éducation des jeunes filles en France et en Europe, Amérique, Asie, (Afrique plus tard) ; beaucoup deviendront à partir de 1900 : l'Union Romaine de l'Ordre de Sainte Ursule (OSU) à laquelle appartiennent les 11 Ursulines aujourd'hui à Quimperlé.

Le mardi 29 janvier, ce sera la fête de Ste Angèle à l'école Notre Dame de Kebertrand : nous sommes tous invités à participer à la messe à 18h00 à la grande chapelle de l'établissement

POURQUOI UNE OPÉRATION CRÊPES POUR LE VILLAGE DE PÈRE RENÉ DIASSIÉ ?

Taoudi, est le village du Père René. C'est le Chef-Lieu d'une Sous-Préfecture de 18568 habitants. Taoudi est situé au Nord-est de la Côte d'Ivoire, dans la région du Zanzan (Bondoukou est le Chef-lieu de Région). Les populations de cette zone du pays font partie des plus pauvres. Elles ont pour activités principales l'agriculture. L'unique collège de la localité accueille pour cette rentrée scolaire et secondaire 657 élèves qui proviennent pour la plupart des villages voisins. Il est composé de 9 salles de classes, soit plus de 70 élèves en moyenne par classe.

En effet, orientés dans ce collège depuis les écoles primaires de leurs villages et quartiers, ces jeunes sont confrontés d'abord à la difficulté d'hébergement dans un village assez pauvre, ou les structures d'accueil et d'hébergement sont quasi inexistantes. Ceux qui réussissent à se loger dans des familles, payent de leur temps soit pour les travaux champêtres, soit sont logés dans des conditions limites (absence d'éclairage et d'eau potable pour leurs besoins primaires). Les constats liés à cette insuffisance sont des abandons d'études, des dépravations de mœurs, (grossesses précoces ou indésirées), l'exode vers les grandes villes ou l'ardent désir de s'expatrier en Europe.

Face à cette situation, nous voudrions offrir aux jeunes qui viennent des villages, éloignés et qui n'ont pas de tuteurs, un foyer d'accueil afin qu'ils bénéficient d'un encadrement



meilleur pour donner de bons résultats, dans une atmosphère fraternelle, sérieuse, où un éducateur sera leur responsable et qui pourra être à leur disposition et veiller sur leur formation.

Dans un climat de joie et d'engagement, nous espérons en accueillant les élèves, leur permettre de bien s'engager dans leur formation. Ces jeunes pourront alors être de bons pères de famille et de bons citoyens, capables de contribuer au développement de leur propre de leur région, voire de leur pays.

Notre participation à ces journées crêpes (*les 2 et 3 Février à ND de Kerbertrand*) sera alors une réponse à l'appel que nous lance le Prophète Néhémie : « *Allez, mangez des viandes savoureuses, buvez des boissons aromatisées, et envoyez une part à celui qui n'a rien de prêt.* » (Ne 8, 9)

**Samedi 2 février de 16h à 22h, et dimanche 3 février de 10h à 18h à l'école ND de Kerbertrand
Dégustation sur place et crêpes à emporter.**

DANS LA PAROISSE

L'équipe de préparation au mariage souhaite offrir aux fiancés des parrains/marraines. Il s'agit d'un accompagnement par la prière, tout au long de l'année. Ce parrainage est accessible à tous, et peut rester anonyme (ou pas). Si cette aventure vous tente, vous pouvez vous signaler à l'équipe de préparation au mariage en écrivant à legarocaroline@gmail.com ou muriel.couallier@orange.fr, ou encore en laissant vos coordonnées au Père Pierre-Yves MUZELLEC. Merci d'avance pour le cadeau que vous faites à ces futurs mariés !

Lundi 28 janvier (*et tous les lundis*) à **19h30** à l'oratoire de la Maison paroissiale de Quimperlé (*6 rue Langor*) : Groupe de prière du renouveau charismatique ;

Mardi 29 janvier à 18 heures (*et tous les mardis*) : chapelet à l'église de Clohars ;

Mercredi 30 janvier : adoration du Saint Sacrement de 8h30 à 9h30 à l'église de Clohars ;

Mercredi 30 janvier à 18h30 à l'église de Mellac : répétition des cantiques qui seront chantés lors de la messe en breton le dimanche 3 février à l'église de Mellac, (Festival Taol Kurun). Ouvert à tous.

Jeudi 31 janvier à 17h30 (*et tous les jeudis*) : chapelet à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé ;

Vendredi 1^{er} février à 18H : temps de partage autour de l'Evangile du dimanche, maison paroissiale de Clohars ;

Samedi 2 février à N.Dame de Kerbertrand : FÊTE DE LA VIE CONSACREE .

Eucharistie à 9h suivie des Laudes, entrecoupées de prières et d'interventions des religieuses sur la spiritualité et la vie apostolique de leurs congrégations (Ursulines et Filles de Jésus) ; adoration du St Sacrement.

Vers 11h00 moment convivial (café/jus de fruit)

Dimanche 3 Février dans la salle du Foyer Soleil de 15 h à 17 h à Riec sur Belon, dans le cadre des dimanches conviviaux organisés chaque premier dimanche du mois, le Secours Catholique Aven-Belon vous invite pour la chandeleur, à un goûter-crêpes. 1^{ère} crêpe offerte ; possibilité d'en acheter d'autres ! Ouvert à tous.

**Les quêtes des messes des 2 et 3 février seront faites
pour l'Université Catholique de l'Ouest à Angers**

MESSES EN SEMAINE

| | | |
|--|-------|--|
| Lundi 28 janvier <i>Bx Julien Maunoir</i> | 18h00 | ND de Kerbertrand |
| Mardi 29 janvier <i>St Gildas, abbé</i> | 18h00 | Grande chapelle des ursulines à Kerbertrand Fête de Ste Angèle |
| Mercredi 30 janvier <i>St Thomas d'Aquin</i> | 18h00 | Abbaye Blanche |
| Jeudi 31 janvier <i>St Jean Bosco</i> | 9h00 | Riec |
| | 18h00 | Quimperlé oratoire |
| Vendredi 1^{er} février <i>Ste Brigitte de Kildaré</i> | 9h00 | Quimperlé oratoire |
| | 9h00 | Clohars |
| | 14h30 | EHPAD de Moëlan |
| Samedi 2 février <i>Présentation du Seigneur au Temple</i> | 9h00 | ND de Kerbertrand Fête de la Vie consacrée |

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

| | | |
|--|---------------------|-------|
| Samedi 2 février <i>Présentation du Seigneur au Temple</i> | Abbaye Blanche | 17h00 |
| | Clohars | 18h00 |
| | Nizon | |
| Dimanche 3 février <i>St Blaise et St Anschaire</i> | Mellac (Taol Kurun) | 9h30 |
| | Querrien | |
| | Quimperlé N.Dame | 11h00 |
| | Arzano | |
| | Scaër | |
| Samedi 9 février <i>Ste Appoline</i> | Abbaye Blanche | 17h00 |
| | Riec | 18h00 |
| | Pont-Aven | |
| Dimanche 10 février <i>Ste Scholastique</i> | Le Trévoux | 9h30 |
| | Locunolé | |
| | Quimperlé NDame | 11h00 |
| | rédiéné | |
| | St Thurien | |

Prochaine **permanence de confession** à la sacristie de l'église Ste Croix, de 10h30 à 12h00 :
le samedi 16 février